

Que faire avec un billet de 500 F ? Epargne Solidaire !

# Souscription

## une SCI pour un lieu d'activités rurales, en forêt de Brocéliande

L'Association de Soutien aux Projets et Activités Agricoles et Ruraux Innovants rassemble une centaine de porteurs de projets et créateurs d'activités agricoles et rurales sur l'Ouest pour tenter collectivement de franchir les obstacles qui s'opposent à la concrétisation de leurs projets de vie, avec la volonté d'être acteur de sa propre vie et créateur de sa propre activité, en recherche de cohérence, de responsabilité, de solidarité avec les personnes et peuples en situation d'exclusion ou de dépendance, et avec un objectif de développement rural et de lien social respectueux des hommes et de l'environnement.

Les personnes ressources mises en réseau par Aspaari accompagnent les porteurs de projet dans la formulation et la concrétisation de leurs projets.

**Le Projet actuel est** une exploitation à vocation agricole (voire artisanale et artistique) avec des bâtiments d'exploitation achetés en SCI, avec habitation et hangar, et terrains. Cette pépinière d'activités permettra à de nombreux porteurs de projet de démarrer progressivement une activité agricole et/ou rurale, d'acquérir des compétences, de l'assurance, et à terme l'autonomie de leur projet. Le passage sur la pépinière sera un moment d'expérimentation de la viabilité d'un projet.

Le site est situé à Concorret en face du Château touristique de Comper, en forêt de Brocéliande, ce qui ouvre de nombreuses possibilités...

A ce jour, une quinzaine de porteurs de projet sont prêts à y démarrer une activité.

- ▶ maraîchage collectif pour l'autosuffisance, voire de la vente directe
- ▶ production de blé et blé noir pour un projet de transformation en crêpes, galettes, pain
- ▶ production de chanvre pour l'auto construction et la rénovation des bâtiments
- ▶ élevage, bovin et caprin pour transformation fromagère



ASPAARI loue déjà 9 ha depuis la fin septembre. L'acquisition des bâtiments d'exploitation allant avec les 9 ha est aujourd'hui nécessaire pour l'hébergement sur place, pour démarrer des productions animales et pour stocker le matériel. Coût : environ 275 000 F.

### **Société Civile Immobilière : Il nous faut réunir 600 parts de 500 F.**

Vous pouvez nous aider à acquérir ces bâtiments et à réaliser nos projets, et souscrire à une forme d'épargne solidaire en apportant une ou plusieurs parts dans la SCI de Comper pour l'achat des bâtiments. Vous serez alors associé de cette SCI dont le capital sera équivalent au coût du bâtiment et des travaux de rénovation.

La SCI met à disposition gratuitement les bâtiments à ASPAARI, qui les met à son tour à disposition des porteurs de projet. La SCI est gérée par une assemblée générale qui se réunit une fois l'an et une gérance. Les apporteurs peuvent revendre leur part à chaque assemblée générale, à condition qu'un repreneur soit trouvé.

Ecrivez en indiquant combien de part vous souhaitez acquérir.

**A.S.P.A.A.R.I.** - La mairie - 35660 La Chapelle de Brain - tel : 06 10 61 86 24